

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 48

Artikel: Théâtre et concerts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

portait, grâce aux soins excessifs de M. de Blacas, pour 13 millions 800,000 francs de diamants de la Couronne !

On sait au prix de quels dangers et de quelles angoisses nouvelles, Napoléon, cette fois définitivement vaincu à Waterloo, parvint, après les Cent jours, à aller s'embarquer à bord du *Belléophon*.

La fuite de Charles X, en 1830, eut un peu plus de grandeur. Elle eut tout d'abord, pour ainsi dire, le caractère d'une retraite en bon ordre. Le roi partit de St-Cloud pour Rambouillet, escorté du 1^{er} régiment de la garde royale, de deux bataillons suisses et d'un détachement de lanciers ; puis, à travers la Normandie, il alla s'embarquer à Cherbourg.

La fuite des Tuileries en fiacre et le dramatique embarquement de Louis-Philippe, à Trouville, sont bien connus.

Huit mois après, c'était le tour de Pie IX, réduit à fuir des Etats pontificaux, déguisé en aumônier de Mme de Spaur, femme du chargé d'affaires d'Autriche. Aux relais, le pape affectait de parler français pour détourner les soupçons, et il poussa un grand soupir de soulagement en franchissant la frontière de ce royaume de Naples qui devait disparaître, en 1860, après l'inutile résistance de Gaëte, sous le commandement de François II.

La reine Isabelle d'Espagne prenait les bains de mer à Saint-Sébastien au mois de septembre 1868, pendant que la révolution s'accomplissait à Madrid. Quand arriva la nouvelle de la proclamation de la déchéance, on fit chauffer une locomotive et organiser un train royal qui devait emporter à Bayonne la souveraine découronnée et sa cour. Une heure après, on reçut un télégramme annonçant que le marquis de Novaliches, battu par Serrano, espérait prendre sa revanche et triompher à la tête des troupes fidèles.

Aussitôt, le train royal fut décommandé.

Le soir, on apprit que Novaliches, grièvement blessé, n'espérait plus rien du tout. Le train royal fut réorganisé... Le lendemain, enfin, la reine se décida à franchir les Pyrénées et à demander l'hospitalité à son bon cousin Napoléon III.

Quant au roi Amédée, son départ fut, on se le rappelle, un coup de théâtre. Les difficultés de son gouvernement ayant épuisé sa patience, il fila une nuit sur le Portugal sans crier gare. Le soir du 10 février 1873, il signa spontanément un acte d'abdication, et le 11, au matin, les Madrilènes apprirent avec une véritable stupefaction que le palais était vide et que la famille royale d'Espagne venait d'arriver à Lisbonne en parfaite santé.

Pour finir, un joli trait bien caractéristique, à propos de fuites de courtisans. Après chaque révolution et chaque départ de souverain détrôné, on a vu détalier des gens trop compromis, qui se déguisaient en changeant de costume et

de nom afin d'échapper aux conséquences de leur impopularité.

Le 15 juillet 1830, M. Chapuis-Montlaville, voyageant en Suisse, avait inscrit sur le registre d'une auberge de Vevey : *M. le baron et Mme la baronne de Montlaville, et leur suite.*

Quelques jours après, il repasse par Vevey, la Révolution triomphait à Paris. Il descend dans une autre auberge. On lui présente le registre des voyageurs et il y inscrit modestement :

Chapuis, sa femme et leur servante.
(*L'Estafette de Paris.*)

Lê vôtès dè pè Lozena.

— Eh ! serviteu, Samuïet, quin bon nové pè Lozena ? ài vo fini dè votà ?

— Et oi, ami Abran, ora qu'on ne fà què tràï tors, cein va bin dè pe rudo què lè z'altro iadzo ; mà tot parâi no z'a faillu quasu tota la se-nanna.

— Adon vo vo z'etès bin tsermailli ?

— Oh bin vouâiquie ! Clliào que minont lè z'affèrès ont bin coudi no fèrè votà à lào z'idées ; mà vo sèdè : tsacon son pinion ; et ma fâi quand lè listès ne sont pas coumeint on lè voudrà, on tracè et on radotsè, qu'à la fin dâi fins, lè gros ne sont pas adé conteints.

— Conta mè vâi ou pou coumeint cein est z'u.

— Eh bin, dussont ètrè onna ceintanna dein lo consèt comunat, sein comptà lè cardinau, que c'est don dâi conseillers dè retsandzo po se per hazà ion dâi z'altro vint à défuntâ. Adon lè ristou sè sont asseimbiâ et l'ont decidà que lào z'ein faillâi septantè-sa, coute qui coute, et que lè rodzo ein aviont prâo à 'na vingtanna. L'ont de que y'avâi prâo grandteimps que clliào radicaux menâvont lè z'affèrès, et que d'ailleu ne menâvont pas cein rondeau ; que n'aviont pas età prâo crâno dein l'affèrè dâo tsemin dè fai, et que dèpeinsâvont l'ardzeint dè la coumouna à dâi folerà, na pas fèrè repavâ lè Râpès et reimbotsi on bet dè mouret pè lo Tsalet à Gobet. L'ont onco de que faillâi dâi z'hommo fermo quie, et que n'iein avâi min coumeint leu.

Lè radicaux sè sont rasseimbiâ assebin et l'ont trovâ que 'na veingtanna dè clliào ristou, l'étâi dza pi trào ; que n'iein faillâi pas ion dè plie et que leu dévessont avâi la granta beinda, kâ desont que se lè conservateu aviont la majoritâ, l'allâvont racilliâ la municipalitâ, remanigansi lè z'impoù po fèrè à pàyi lè pourrès dzeins ; déguelhi la grotta dè Monbénon, dègomâ lè taupi ; mettrè frou ti clliào qu'ont dâi pliacès ; enfin quiet ! fèrè cein qu'on lài dit : on dou Décembre. Eh bin, ne volliein rein dè cé comerce, se lont de lè démocrates ;

ne volliein dâi z'hommo dè progrès, et po cein, à no lo pompon.

Ma fâi, se ne no sein de onna né à la peinta à Dzenelion, lài va fèrè bio : clliào qu'arront lo dessus après lè vôtès vont teri tot lo lèvet et lè z'altro n'aront rein à derè. Sè vont disputâ et tsecagni pè la maison dè vela à too et à travaï ; lè battus vont tsertsi rogne à tot momeint et lè z'altro lè vont einvoyi sè fèrè fotografîyi ; cein va mau allâ, et n'iein decidâ eintrè no dè re-votâ premiremeint po lè municipaux à quoui n'ia rein à reprodzi, et que sont dâi brâvo citoyeins. et pi après, n'iein pas volliu fèrè coumeint à Peinthalaz, ne votâ que po dâi libériaux et ni coumeint à St-Surpi, io n'ont nonmâ què dâi radicaux ; mà n'iein de : n'iein veint mettrè 50 d'ons et 50 d'altro, et pi arreindzi-vo. N'iein peinsâ que dinsè saront bin d'obedzi dè se mettrè d'accou, et que n'ousèront pas manquâ lè tenabliès coumeint onna granta eimpartiâ ont fé tant qu'ora, kâ n'ia pas ! faut que sè veillont et se ion d'on parti a lo malheu dè bédâ on asseimbiâie, crac ! sè porrâi que l'altro parti fassè onna mochon po profitâ dè cein que l'ont lo mè dè voix.

Eh bin faut espèrâ què na, et que ora que sont rappai, et que ne porront pequa s'étertî à coup dè majoritâ, que vont paidrè la mouâ dè sè tsecagni et que du se à cauquie teimps vont ti ètrè frârès-compagnons po lo pe grand bin dè Lozena.

— Amen ! Samuïet, lo bon Dieu t'ouïe !

Théâtre et Concerts.

Le concert donné jeudi soir, dans le temple de Saint-François, par la Société de l'Orchestre, avec le concours de M. Joachim, violoniste, de M. Gayphos et du Chœur d'hommes, a eu le succès qu'on devait en attendre. Nous félicitons la Société de l'Orchestre de son heureuse innovation, qui a fourni à un grand nombre de personnes la faveur toute particulière d'entendre un des plus grands virtuoses de notre époque.

La **Société du Chœur d'hommes**, qui a pris part à cette solennité musicale, et qui ne refuse jamais son concours, en semblable occasion, nous annonce, pour vendredi 6 décembre, son *Concert annuel*, dans le temple de Saint-François. Puisse un nombreux auditoire répondre à l'appel de cette excellente société, à laquelle M^{lle} *** , M. Blanchet, organiste, et l'Orchestre de la Ville, augmenté d'artistes et d'amateurs, donneront leur concours.

Lundi, au Théâtre, la **Société de Belles-Lettres** donnera sa soirée annuelle, dont le produit est destiné au *Fonds universitaire*. Le programme en est fort riche. Nous y remarquons : quatre morceaux exécutés par l'Orchestre, un

prologue en vers, deux morceaux de piano, composés et joués par un bellétrian, deux comédies et un drame : *L'Amour médecin*, de Molière; *Le Baron de Fourchevif*, de Labiche; *Jean-Marie*, de Theuriet.

Enfin, **M. Caron**, directeur du Théâtre, dont la troupe a fait d'excellents débuts, annonce une prochaine représentation de *Denise*, comédie en 4 actes, de M. Alex. Dumas, fils.

Recette. — *Pommes de terre germées.* On dit avec raison que les pommes de terre germées sont malsaines, car le germe contient de la *salomée*, qui est un poison assez violent. Pour détruire la salomée dans les pommes de terre qui germent, plongez-les pendant deux ou trois minutes dans l'eau bouillante et faites-les sécher ensuite au soleil ou au grand air. La chaleur a tué le germe sans porter atteinte à la chair du tubercule, qui a gardé toute sa saveur.

Mot de l'énigme de samedi : Palais (de la bouche). — Le tirage au sort a donné la prime à M. Constant Basset, à Genève.

Charade.

Mon premier, liquide.
Mon dernier, liquide.
Mon entier, liquide.

Prime: Un joli chromo.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : Les paysans français dans notre temps, par A. de Verdilhac. — Une mauvaise action. Nouvelle, par P. Gervais. — James Nasmyth, ingénieur, par G. van Muyden. — Les enseignements de l'Exposition universelle, par H. Jacottet. — Rutilius. Un poète latin au Ve siècle, par A. de Claparède. — Récit russe. L'heure a sonné, de G.-A. Matichett. — Variétés. Un rêve social, par Henri Warnery. — Chroniques parisiennes, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Au jardin du Luxembourg. — On sonne la retraite du soir, et tous les promeneurs regagnent lentement la porte de sortie.

— Allons ! allons ! plus vite que ça, crie le gardien.

Puis il ajoute en bougonnant dans sa moustache : « On a beau faire, il y en a toujours qui sortent les derniers !... »

Le petit Charles voyage pour la première fois en chemin de fer avec son père qui lui a acheté un magnifique bonnet à la foire d'Yverdon. L'enfant regarde par la portière. Soudain le père lui prend le bonnet sur la tête et feint de le jeter sur la voie, ayant soin toutefois de le faire vivement dis-

paraître dans une de ses poches, puis lui dit :

— Tu as vu, Charles, j'ai lancé ton bonnet bien loin, mais je n'ai qu'à siffler pour le faire revenir.

Le père siffle et le bonnet reparait comme par enchantement aux yeux du petit garçon, qui l'enfonce bien vite sur ses oreilles. Cependant, la curiosité de l'enfant n'était pas satisfaite, car saisissant tout à coup son bonnet, il le lance par la portière en disant au père :

— Tiens, papa, siffle encore une fois !

On explique ainsi l'origine de cette expression populaire : *Allez vous faire pendre ailleurs.*

Les magistrats d'une petite ville d'Allemagne furent une fois très perplexes. Ils avaient condamné à mort un voleur de grands chemins, mais ils ne savaient comment ni par qui faire exécuter la sentence. Jamais leur ville, vraiment patriarcale, n'avait possédé de bourreau. Après d'assez longues délibérations, où les avis furent fort partagés, on résolut de faire venir le bourreau d'une ville voisine. Proposition lui fut adressée, à laquelle il répondit en demandant 75 florins. Les conseillers trouvèrent cette somme exorbitante. On marchandait. Le bourreau maintint ses prétentions. On négocia lentement et ne s'entendit point.

Le condamné laissait faire, ne s'inquiétait de rien, et sous prétexte qu'on ne doit refuser rien à un homme si près de sa fin, il menait joyeuse vie.

Heureux dans sa prison comme un poisson dans l'eau, il y serait resté longtemps, et peut-être y serait-il encore, si l'un des notables n'eût été illuminé d'une subite et triomphante inspiration :

— Nous n'avons, dit-il, qu'un moyen de nous tirer d'affaire : au lieu de donner soixante-quinze florins au bourreau, comptons-en vingt-cinq à ce coquin, et qu'il aille lui-même se faire pendre ailleurs.

Deux loustics parlent d'un de leurs amis qui a de grands soucis de famille.

— Ce pauvre Félix ! quelle charge !.. Treize enfants, treize garçons, ni plus, ni moins !..

— Eh bien, ça n'est déjà pas si bête ; ça lui fait une position sociale. Quand il se promène à la tête de tous ses moutards, il a l'air de conduire un pensionnat.

Préville, ancien artiste dramatique, grand amateur de gibier, était tout particulièrement friand des rôties

qu'on place ordinairement sur les bécasses. Il avait bien raison le digne homme, c'est une chose excellente, surtout quand elles sont bien noires. Un jour, pendant qu'il dinait, sa cuisinière servit deux bécasses.

— Où sont les rôties ? demanda Préville.

— Quelles rôties ? dit la cuisinière, paysanne de Senlis nouvellement entrée au service du comédien.

— Est-ce que vous n'avez pas mis des tranches de pain dans la lèche-frite pour recevoir ce qui tomberait ?

— Not'maitre, il n'est rien tombé, je vous assure ?

— Comment ! malheureuse ; est-ce possible ? Vous avez vidé ces bécasses !

— Eh ! mais... monsieur... je croyais... Est-ce que vous vouliez manger la...

— Eh ! certainement, c'est le meilleur.

— Alors, il fallait le dire.

— Vous êtes une ignorante ; vous avez commis une faute grave : c'est presque un crime. Une autre fois, souvenez-vous de laisser tout ce qu'il y aura.

Huit jours après, Catherine fait cuire deux perdrix ; elle place des rôties, et sert à Préville un mets qui ne sentait guère bon.

— Catherine !

— Plait-il, monsieur ?

— Vous n'avez donc pas vidé ces perdrix ?

— Non, monsieur. Est-ce qu'il fallait les vider ?

— Sans cela, elles ne sont pas mangeables !

— Ah ! mon Dieu ! monsieur, on ne sait comment faire pour vous contenter : tantôt vous voulez... en manger, tantôt vous n'en voulez pas manger ! C'est bien désagréable de servir des maîtres aussi difficiles.

L. MONNET.

AUX AMATEURS DE MUSIQUE

Le meilleur cadeau :

La musique de la Fête des Vignerons.

Partition des Chants et Ballats

par HUGO DE SENGER.

Prix, broché, 6 fr. ; relié toile, 8 fr.

EMILE SCHLESINGER, éditeur, Vevey.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 102. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.